



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE
CREATION, REALISATION ET INSTALLATION
D'UNE OEUVRE D'ART A VOCATION
D'OMBRIERE SUR LA COURS MARIGNY A
VINCENNES PASSE AVEC LE GROUPEMENT
SOLIDAIRE DE MONSIEUR VALERO DAMIEN ET
MONSIEUR TESSIER SEBASTIEN**

**DÉCISION N° AU-19-332
EN DATE DU 10 SEPTEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SÉGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la décision AU 19-239 en date du 29/06/2019 de signer le marché de création, réalisation et installation d'un œuvre d'art à vocation d'ombrière sur le cours Marigny à Vincennes, avec le groupement solidaire de Monsieur VALERO DAMIEN et de Monsieur TESSIER Sébastien (notifié le 05/07/2019) ;

CONSIDÉRANT la nécessité de corriger le montant en euros hors taxe de la solution de base suite à une erreur matérielle ;

D É C I D E

DE SIGNER avec Monsieur VALERO Damien, domicilié 12 avenue Franklin Roosevelt – 94300 VINCENNES, mandataire du groupement solidaire formé avec Monsieur TESSIER Sébastien, co-traitant, l'avenant n°1 au marché de création, réalisation et installation d'un œuvre d'art à vocation d'ombrière sur le cours Marigny à Vincennes.

Le montant en euros hors taxe de la solution de base est de 123 242,97.

Le montant initial en euros toutes taxes comprises du marché reste inchangé (142 054,97 €).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190910-Imc1H6642H1-AR
Date de réception en Préfecture : 10/09/2019
Date de Publication : 10/09/2019